

**COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
(résultant de la ScC-SC2)

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DU LION (*Panthera leo*)  
À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION**  
UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.3

**RECOMMANDATIONS POUR LA COP 12**

- Recommandé pour adoption.

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT**

- Le Groupe de travail a étudié la proposition et est convenu qu'elle satisfait aux critères d'inscription de la Convention.

**COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE**

- Page 14, paragraphe 6.2 (État de la protection internationale)  
- La coopération internationale doit mettre en œuvre les stratégies de conservation régionale de 2006 de l'UICN, qui sont toujours en vigueur. La CMS est bien placée pour appuyer et suivre cette mise en œuvre.